

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION (cocher une des deux options) :

- PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT (avant d'avoir terminé son 3^e trimestre)
 - L'EXEMPTION DE MÉMOIRE (avant d'avoir terminé son 6^e trimestre en nombre absolu)
(à joindre au rapport du jury du devis de M.A.)

ÉTUDIANT-E :

CODE :

GRADE :

OPTION:

DIRECTION :

PREMIER TRIMESTRE D'INSCRIPTION OFFICIELLE À LA M. A. :

TITRE DU DEVIS :

Pour être admissible, l'étudiant doit avoir

- terminé sa scolarité de maîtrise de recherche et maintenu une moyenne de A- (3,7) (joindre le relevé de notes qui atteste que tous les cours du programme de maîtrise sont réalisés)
 - reçu un avis favorable et justifié (voir encadré plus bas) de la part du jury du devis de maîtrise lors de son évaluation
 - obtenu l'appui (voir encadré plus bas) de son directeur de recherche

AVIS DU JURY

Sur la base de l'évaluation du devis, si le jury recommande le passage accéléré au doctorat, il fournit ici un court justificatif.

Nom du président du jury

Signature du président du jury

APPUI DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

Sur la base du cheminement de l'étudiant depuis son inscription à la maîtrise (M. A.), en se référant au plan d'études établi au premier trimestre et à sa progression générale, le directeur justifie son appui au passage accéléré.

Nom du directeur de recherche

Signature du directeur de recherche